

Mairie



MAROLLES
EN HUREPOIX

InfoMAG

Le magazine d'information de notre ville

N° 22 - Octobre 2015

Signature du bail pour la création du centre technique municipal et du centre de première intervention, le 6 août



Une 4^{ème} feuille de trèfle pour notre engagement Phyt'Eaux Cités p. 5



La rentrée scolaire

p. 8



Mise en place du PV électronique

p. 8



Mairie

1 avenue Charles de Gaulle
91630 Marolles-en-Hurepoix

☎ 01 69 14 14 40

📠 01 69 14 14 59

✉ mairie@marolles-en-hurepoix.fr

www.marolles-en-hurepoix.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : 8h30 à 12h

Horaires d'ouverture du CCAS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h



Sommaire

Remise des dictionnaires le 19 juin

	• Édito	p 3
	• Comptes-Rendus des Conseils Municipaux	p 4
	• Environnement	p 4
	• Culture, Loisirs et Vie Communale en images	p 6
	• Vie de la commune	p 8
	• CCAS et Résidence du Parc	p 12
	• Médiathèque	p 15
	• Manifestations à venir	p 16
	• Scolaires et Périscolaires	p 17
	• Sport	p 20

	• Associations	p 22
	• Etat civil	p 29
	• Envoyez-nous vos photos	p 29
	• Et chez nos voisins	p 29
	• Numéros utiles	p 30

Responsable de la publication : **Mairie de Marolles-en-Hurepoix.**

Directeur de la Publication : **Georges JOUBERT.**

Responsable de la Communication : **Francis PREUD'HOMME.**

Service communication : **Nathalie LAVENIR.**

Réalisation : Sandra Caudron.

Imprimeur : **SOPEDI, certifié Imprim'vert.** Papier certifié

Photo 1^{ère} de couv. : Signature du bail emphytéotique le 6 août, pour la construction du Centre de première intervention et du centre technique municipal.

Photo 2^{ème} de couverture : Remise des dictionnaires le 19 juin.

Les textes doivent être fournis sur CD, par mail (communication@marolles-en-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées. Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : **Lundi 14 décembre 2015.**



web





Marollaises, Marollais,

La rentrée scolaire s'est déroulée par une belle matinée d'été, avec de nouveaux horaires. En effet, afin d'établir un bilan des nouveaux rythmes scolaires de l'année 2014 / 2015, plusieurs réunions ont été organisées, au printemps, par la municipalité, en y associant les enseignants et les représentants de parents d'élèves. Pour mémoire, les ouvertures des écoles maternelles avaient été avancées à 8h15 le matin pour faciliter les trajets des familles des fratries scolarisées en maternelle à Gaillon et en élémentaire à Vivier. Après une année d'expérience, il a été noté une grande fatigue chez les jeunes enfants perturbés par des horaires trop matinaux. Afin d'y remédier, les enseignants et les représentants de parents d'élèves ont proposé et voté à l'unanimité une ouverture de nos trois écoles à 8h30.

La rentrée, c'est aussi **la journée des associations qui, pour son 25^{ème} anniversaire**, a connu un succès toujours renouvelé. Je remercie toutes les associations pour les nombreuses activités proposées et encourage les volontaires à rejoindre les bénévoles dont l'implication est nécessaire pour le bon fonctionnement de la vie associative Marollaise.

Cet été a vu un ralentissement des chantiers de la route de Saint-Vrain et du centre-ville. Cette période a été mise à profit pour choisir les bureaux d'études chargés de l'aménagement de ces espaces publics qui devront être qualitatifs. L'avenue du Lieutenant Agoutin devrait être aménagée en un mail large et plaisant de 47 mètres qui donnera au cœur de ville une réelle profondeur, faisant cohabiter, de part et d'autre d'un grand espace

vert central à vocation de détente et de loisirs, circulations, stationnement, cheminements piétons. Ce nouveau « Cœur de Ville » créé, qui accueillera une maison médicale, devrait satisfaire une majorité de Marollais et rassurer les plus réticents...

Cet été également, de nombreuses réunions entre la Communauté de Communes de l'Arpajonnais et la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge ont eu lieu afin de préparer la fusion des deux intercommunalités effective le 1^{er} janvier 2016. Ces rencontres, très constructives, s'inscrivent dans une démarche collective de regroupement privilégiant un nouveau territoire à échelle humaine et un bassin de vie cohérent.

Enfin, cet été a vu la signature du Bail Emphytéotique Administratif avec l'entreprise retenue pour la construction, tant attendue, du Centre Technique Municipal et du Centre de Première Intervention de nos pompiers.

Comme vous le constatez, malgré la période estivale, il s'est passé beaucoup d'événements qui nous encouragent à poursuivre nos efforts pour Marolles et les Marollais. Après un été aussi riche qui, je l'espère, vous a apporté repos et détente, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année.

Votre Maire
Georges JOUBERT



Comptes-rendus des Conseils municipaux

Du 18 juin 2015

Membres du Conseil Municipal présents : 24
Membre du Conseil Municipal ayant donné pouvoir : 1
Membres du Conseil Municipal absents excusés : 2
Votants : 25 (sauf pour les Comptes administratifs
pour lesquels M. le Maire quitte la séance et ne vote pas)

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

- Projet de délibération portant autorisation du Maire à signer le Bail Emphytéotique Administratif (BEA), assorti d'une convention de mise à disposition non détachable, relatif à la conception, au financement, à la réalisation, à l'entretien et à la maintenance d'un Centre Technique Municipal et d'un Centre de Première Intervention (cf : affichage du 2 juin 2015)
- Budget de l'Assainissement : Compte de gestion du receveur 2014
- Budget de l'Assainissement : Compte administratif 2014
- Budget de l'Assainissement : Affectation des résultats 2014
- Budget de l'Assainissement : Décision modificative n° 1 - 2015
- Budget Principal : Compte de gestion du receveur 2014
- Budget Principal : Compte administratif 2014
- Budget Principal - Affectation des résultats 2014
- Budget Principal - Décision modificative n° 1 - 2015
- Personnel communal : Modification du tableau des effectifs
- Personnel communal : Approbation du Plan de formation du personnel communal
- Service Enfance : Modification du règlement intérieur
- Service Jeunesse : Modification du règlement intérieur ATLAN 13 - Kaz'Ados
- Service Enfance-Jeunesse : Quotients familiaux
- Service Enfance-Jeunesse : Tarifs
- Service Enfance : Adoption d'un avenant n° 1 au PEDT (Projet éducatif territorial)
- Transports scolaires : Participation de la commune - Participation des élèves

- Conventions d'occupation des différentes salles sportives
- Aide exceptionnelle pour le Népal
- Avis relatif à la demande d'affiliation d'une commune au Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile-de-France
- Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État
- Motion contre l'implantation d'une zone de stockage de 50 tonnes de gaz en bouteilles sur la commune de Cheptainville - Ce point a été retiré de l'ordre du jour en attendant plus d'informations à ce sujet de la part de la commune de Cheptainville

Avec l'accord du Conseil Municipal, 2 points supplémentaires, parvenus tardivement, ont été ajoutés en séance et approuvés à l'unanimité :

- Modalités d'exécution et de recouvrement des prestations de comptage pour le dimensionnement des mesures de sécurisation du passage à niveau, occupation du domaine public, sollicité par l'entreprise Panhard Défense
- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire (Sénatoriale)- Equipement jeunesse ATLAN 13, remplacement des portes vitrées

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte rendu détaillé de ces séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune : www.marolles-en-hurepoix.fr après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.



Environnement

Législation Hygiène canine

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, **les déjections canines sont interdites** sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).

Ceci est un énième rappel car nous constatons trop souvent le non respect de cette législation. Nous avons notamment dans la rue des 2 carrefours, axe fréquenté par les enfants allant à l'école maternelle Gaillon, des déjections fréquentes faites par de très gros chiens ; leur propriétaire faisant fi des règles élémentaires d'hygiène et ne se souciant pas des enfants ! A ce jour, les pieds des arbres se trouvant dans la rue du Potager côté « les Limosins » et sur le triangle du chemin du château sont également le lieu de prédilection de certains chiens. Ces propriétaires de chiens peu scrupuleux de la propreté nuisent à l'hygiène de notre commune.

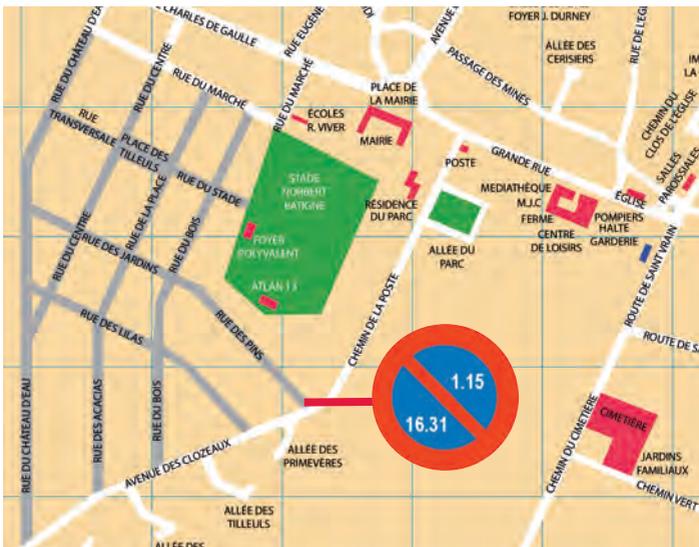


Maîtres propres + Chiens propres = Ville propre



Stationnement alterné Quartier Sud

Suite au sondage mené du 4 au 16 juin dernier auprès des riverains du Quartier Sud, les résultats ont montré que près de 60 % des foyers étaient favorables à la mise en place du stationnement alterné, sachant que 37,7 % des foyers interrogés ont répondu (soit 170 réponses sur 450). Le stationnement alterné est donc en place dans le quartier sud de Marolles depuis le 1^{er} octobre (*les rues concernées sont en grisées sur le plan*).



RAPPEL : Le stationnement alterné par quinzaine consiste en :

- un stationnement autorisé uniquement côté numéros impairs du 1^{er} au 15 du mois,
- un stationnement autorisé uniquement côté numéros pairs du 16 jusqu'à la fin du mois.

IMPORTANT :

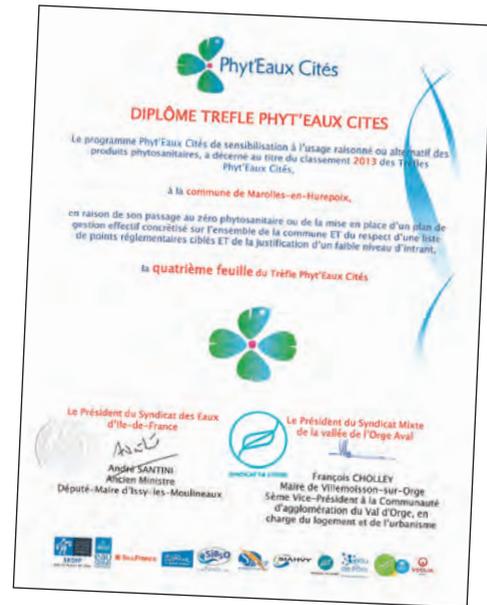
Le changement de côté de stationnement se fait le 15 et le dernier jour du mois au soir entre 19h et 24h. En cas d'absence au moment du changement, et afin d'éviter l'amende et l'enlèvement du véhicule, le propriétaire devra anticiper par exemple en rentrant son véhicule dans sa propriété.

Une verbalisation sera appliquée pour tout manquement. Il est vivement conseillé à chaque propriétaire de rentrer son ou ses véhicules dans sa propriété.

Nous rappelons également à tous les Marollais l'interdiction de stationner sur les trottoirs. Une grande vigilance sera appliquée par la Police Municipale, équipée depuis le mois de juillet du Procès-Verbal Electronique (PVE). Le montant de l'amende, modifié par décret gouvernemental en date du 5 juillet 2015, s'élève à 135 € (décret n°2015-808).

Phyt'Eaux Cités : une feuille de trèfle en plus !

Notre commune vient d'obtenir son 4^{ème} trèfle depuis son adhésion à Phyt'Eaux Cités en septembre 2013.



Phyt'Eaux Cités est une action de prévention et de sensibilisation visant à limiter l'emploi des produits phytosanitaires et engrais habituellement utilisés pour lutter contre les mauvaises herbes, les insectes, les champignons dits nuisibles, sur les pelouses ou les plantes d'ornements.

Après un audit complet, la commune a changé ses pratiques et a mis en place de nouveaux procédés d'entretien des espaces verts. Ainsi, nous n'utilisons plus aucun produit phytosanitaire pour l'entretien des espaces verts sur la commune, sauf au cimetière, lieu de recueillement qui doit être entretenu plus régulièrement. Des pratiques raisonnées ont ainsi été mises en place et l'arrosage des espaces verts se fait par la récupération d'eau de pluie et grâce à un puits situé au niveau du centre de loisirs.

Les résultats obtenus par Phyt'Eaux Cités au niveau local sont très positifs puisque les 65 collectivités engagées, ont globalement divisé par cinq leur consommation de produits phytosanitaires. Ces efforts des collectivités sont corrélés à une réduction par trois de la pollution de l'Orge et de la Juine par ces produits, en aval de ce territoire.

Penser aux générations futures est l'engagement de la commune et de ses élus.



PRÉVENTION ROUTIÈRE : Lumière et Vision



Le vendredi 9 octobre prochain, la prévention routière, en partenariat avec la commune, organise une journée « Lumière et vision ».

Les bénévoles de l'association Prévention routière effectueront **gratuitement** des contrôles de sécurité de votre véhicule : bon fonctionnement de l'éclairage et de la signalisation, état des balais d'essuie-glace et des surfaces vitrées.

Cette vérification, d'une dizaine de minutes, aura lieu de 9h à 12h et de 13h à 17h sur le parking devant le Cossec.



Culture, Loisirs et vie communale en images...



Sortie à Chartres le 6 juin

C'est au cours d'une journée ensoleillée que les participants ont été ravis de découvrir ou redécouvrir les grands monuments historiques de Chartres grâce à une visite guidée. Ils ont ensuite pu assister à la tragi-comédie musicale déambulatoire « Hélène de Troie ».



Marolles en Zik, le 20 juin

Cette année, la fête de la musique à Marolles était sous le signe de la Famille. En effet, en plus de la musique variée, des jeux gonflables pour les enfants ont été installés sur le stade. La démonstration de Double Dutch a eu beaucoup de succès.



Sortie au Zoo de Beauval le 12 septembre

Un succès indéniable pour une journée inoubliable à découvrir ou redécouvrir les 6000 animaux du zoo de Beauval.



Les « Ça me dit » de l'été les 4 juillet et 29 août

C'est dans une ambiance « bon enfant » que se sont déroulées les 2 journées des « ça me dit » de l'été.

Au programme cette année : Zumba, Arc-Trap, structures gonflables, mini-golf, dessin, lecture...





Culture, Loisirs et vie communale en images...



Les séniors à la découverte d'Orléans...

La traditionnelle sortie séniors du mois de juin a eu lieu cette année le 16 à Orléans. Une journée riche en découvertes le matin avec la visite historique du centre ville, très gourmande le midi au restaurant « Au bon marché », et bucolique l'après-midi avec une balade sur le canal d'Orléans.



Remise des dictionnaires le 19 juin

C'est dans une ambiance conviviale que, le 19 juin, les enseignants et les élus ont remis, en présence de M. le Maire et de Mme Letessier, Maire-adjointe, aux futurs CP leur premier dictionnaire et aux futurs 6^{èmes} un dictionnaire d'anglais. Les enfants ont été ravis de recevoir un présent marquant une étape importante pour eux avec le changement d'école à la rentrée.



Trouville

Sorties à la mer

Près de 120 Marollais ont, cette année encore, pu passer une journée à Deauville (le 19 juillet) et une à Trouville (le 23 août) et ainsi profiter de la plage et de balades dans la ville.



Rentrée scolaire le mardi 1^{er} septembre

La rentrée scolaire 2015 a été plutôt calme et sereine pour les 518 élèves des écoles maternelles et élémentaires. Peu de pleurs et beaucoup de joie de retrouver ses copains.



25^{ème} Journée des associations le 6 septembre

Une journée cruciale pour s'inscrire aux différentes activités sportives et culturelles proposées par les associations marollaises. Nous remercions tous les bénévoles. Sans leur engagement, nous ne compterions pas autant d'associations et donc d'activités sur Marolles.



La rentrée scolaire

Les enfants ont repris le chemin de l'école mardi 1^{er} septembre, avec le plaisir de retrouver leurs camarades pour se remémorer les souvenirs d'un été ensoleillé.



Mme Szymanski Sandrine, directrice de l'école maternelle Gaillon durant l'année scolaire 2014-2015, est partie enseigner sous d'autres horizons et nous accueillons avec grand plaisir sa remplaçante **Mme Pillis Corinne en tant que Directrice, Mme Delabre Sophie et Mme Ravenet Betty** en tant qu'enseignantes à mi-temps pour compléter les postes.



Bienvenue aussi à **Mme Simon Maud** dans l'école primaire Roger Vivier avec une classe de CM1. Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne, enrichissante et studieuse année scolaire.

« Carnet blanc »

Le samedi 18 juillet 2015, Monsieur Gilles DUTARTRE, conseiller municipal, et Madame Laurence MOUTON, employée par la commune en CDD, se sont unis par le mariage.



La cérémonie s'est déroulée dans la décontraction et la bonne humeur, le mariage ayant été célébré par Monsieur Patrick LAFON, Maire-adjoint et vice-président du Centre Communal d'Action Sociale, qui travaille régulièrement avec Monsieur DUTARTRE.

Nous formulons pour les mariés tous nos vœux de bonheur.

Calendrier vacances scolaires 2015-2016

	Fin des cours	Reprise des cours
Vacances de la Toussaint	samedi 17 octobre	lundi 2 novembre
Vacances de Noël	samedi 19 décembre	lundi 4 janvier
Vacances d'Hiver	samedi 20 février	lundi 7 mars
Vacances de Printemps	samedi 16 avril	lundi 2 mai
Vacances d'été	mardi 5 juillet	

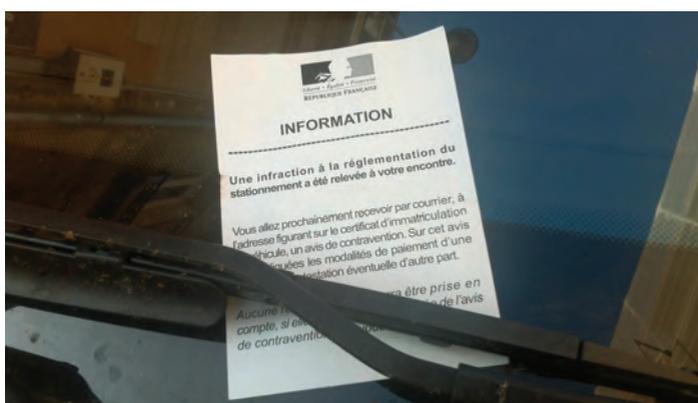
Inscriptions sur les listes électorales

Si vous venez d'emménager à Marolles-en-Hurepoix et / ou que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 décembre 2015 pour le faire.



Pour cela, il vous suffit de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Attention, si vous ne vous êtes pas inscrit avant le 30 septembre, vous ne pourrez pas voter aux élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

Mise en place du PV électronique



Depuis le 20 juillet 2015, le Procès-Verbal électronique (PVe) remplace le PV traditionnel à Marolles-en-Hurepoix.

Les agents de la Police municipale sont désormais équipés de terminaux portables pour verbaliser la plupart des véhicules en infraction. Le procès-verbal numérique est télétransmis au Centre National de Traitement (CNT) de Rennes qui adresse par courrier l'avis de contravention au contrevenant. Plus de PV sur le pare-brise, mais une lettre-amende envoyée directement dans la boîte aux lettres quelques jours plus tard. Les contrevenants sont informés de leur verbalisation, via un avis posé sur leur pare-brise.

Les verbalisations électroniques présentent toutes les garanties de sécurité. Seuls les agents habilités peuvent utiliser les terminaux portables.

Les éventuelles contestations sont toujours possibles et devront être adressées à l'Officier du Ministère Public (OMP) compétent en fonction du lieu où l'infraction a été relevée.



Tarifs et Quotients familiaux 2015

Pour 2015/2016, la grille de quotients familiaux n'a pas été modifiée.

Les quotients seront calculés à partir de l'avis d'imposition sur les revenus de 2014.

Le mode de calcul du quotient familial est le suivant :

Revenu imposable de la famille divisé par 12, puis divisé par le nombre de personnes dans le foyer.

- Une part supplémentaire est attribuée aux personnes élevant seules leur(s) enfant(s) dont l'avis d'imposition indique que la qualité de « Parent Isolé » a bien été déclarée.
- En cas de garde alternée, les revenus pris en compte seront ceux des père et mère de l'enfant au vu des deux avis d'imposition. Si un seul avis d'imposition est fourni alors que la garde est alternée, le nombre d'enfant (s) sera divisé par 2 dans la base de calcul.
- En cas de famille recomposée, toutes les ressources du foyer doivent être déclarées.
- Pour les familles d'accueil, le quotient « professionnel » est égal aux revenus mensuels de la personne chargée de l'accueil.

Grille des quotients à compter du 1^{er} octobre 2015

Tranches	Quotient Familial compris entre		
1*	En dessous de		243
2	243	à	291
3	292	à	349
4	350	à	419
5	420	à	503
6	504	à	604
7	605	à	724
8	725	à	869
9	870	à	1 043
10	1 044	à	1 251
11	1 252	à	1 501
12	au dessus de		1 501

(*) Pour la 1^{re} tranche, sera prise en compte la situation particulière de la famille en début de chaque trimestre.

Tarifs Service Enfance-Jeunesse

Tranches	Restaurant scolaire	P.A.I.* Accueil au restaurant scolaire sans repas	Accueil périscolaire la 1/2 heure	Etude surveillée (16h à 17h30)	1/2 Journée de Centre ou Veillée (repas et accueil inclus)	P.A.I.* 1/2 Journée de Centre ou Veillée (accueil sans repas)	Journée de Centre ou Nuitée (repas et accueil inclus)	P.A.I.* Journée de Centre ou Nuitée (accueil sans repas)	Journée de Camps Centre de Loisirs	Point d'activité Atlan 13	Journée de Camps Atlan 13
1	0,62	0,40	0,60	2,38	2,60	2,47	5,20	4,94	10,40	0,62	13,00
2	1,56	1,01	0,64	2,55	2,89	2,75	5,77	5,48	11,54	0,66	14,43
3	2,54	1,65	0,69	2,73	3,17	3,01	6,34	6,02	12,68	0,69	15,85
4	2,70	1,76	0,74	2,94	3,52	3,34	7,04	6,69	14,08	0,72	17,60
5	2,88	1,87	0,78	3,12	3,88	3,69	7,75	7,36	15,50	0,76	19,38
6	3,06	1,99	0,84	3,35	4,28	4,07	8,55	8,12	17,10	0,79	21,38
7	3,26	2,12	0,89	3,57	4,74	4,50	9,48	9,01	18,96	0,82	23,70
8	3,46	2,25	0,96	3,83	5,24	4,98	10,48	9,96	20,96	0,86	26,20
9	3,67	2,39	1,02	4,08	5,78	5,49	11,56	10,98	23,12	0,89	28,90
10	3,89	2,53	1,09	4,36	6,40	6,08	12,79	12,15	25,58	0,92	31,98
11	4,12	2,68	1,17	4,68	7,06	6,71	14,12	13,41	28,24	0,97	35,30
12	4,36	2,83	1,25	5,01	7,81	7,42	15,61	14,83	31,22	1,02	39,03
Extérieur	11,88	11,88	3,73	14,89	16,86	16,86	33,71	33,71	67,42	2,04	84,28

Pour mémoire :

- le tarif de la 1/2 journée de centre est égal à la moitié du tarif de la journée de centre
- le tarif de la journée de camp est égal au double du tarif de la journée de centre
- le tarif de la journée de camp pour Atlan 13 est égal à celui de la journée de camp centre de loisirs majoré de 25%
- les accueils « sans repas » sont réservés aux élèves, souffrant d'allergie alimentaire, pour lesquels il a été établi un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)
- les tarifs PAI, journée de centre et 1/2 journée de centre, correspondent respectivement, aux tarifs normaux journée de centre et 1/2 journée de centre, minorés de 5%
- le tarif P.A.I. Accueil au restaurant scolaire sans repas correspond à 65% du tarif restaurant scolaire

* les accueils « sans repas » sont réservés aux élèves (souffrant d'allergie alimentaire) pour lesquels il a été établi un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé).



Des travaux réalisés cet été sur la commune

Comme chaque année, nous avons profité de l'été pour faire de nombreux travaux de rénovation sur la commune. Petit tour d'horizon des réalisations de cet été !



Salle polyvalente du centre de loisirs

Pour mieux accueillir les enfants et ados :

- A l'école maternelle Gaillon, le chalet permettant de ranger les vélos a été agrandi.
- A l'école élémentaire Vivier, un placard de rangement a été créé près de la salle Rased.
- Au centre de Loisirs, un abri a été construit dans le jardin intérieur, un point d'eau a été créé dans le jardin extérieur et la salle polyvalente a été entièrement refaite (sol, peinture des murs et plafond).
- A l'Atlan13, un point d'eau extérieur a été créé.

Pour le confort des utilisateurs des salles municipales :

- À la salle des fêtes, l'étanchéité des gouttières a été confortée et le local d'Happy School a été repeint.
- Au Mille Club, la salle principale, la salle du RAM et la cuisine ont été repeintes. Les toilettes seront repeintes ultérieurement.



Mille Club

Signature du bail emphytéotique

La signature du Bail Emphytéotique Administratif relatif à la construction du nouveau Centre Technique Municipal et du Centre de Première Intervention des pompiers, a eu lieu le jeudi 6 août 2015, entre M. le Maire, représentant la commune et l'entreprise Gagneraud, chargée des travaux.



Les responsables du Service Départemental d'Incendie et de Secours ont témoigné de leur réel intérêt pour ce projet qui permettra d'accueillir, dans des locaux beaucoup plus grands l'équipe des pompiers volontaires qui s'est fortement développée.

Le dossier de permis de construire du nouveau Centre Technique Municipal (CTM) et du Centre de Première Intervention (CPI) pour les pompiers volontaires devrait être déposé en mairie durant la 1^{ère} quinzaine d'octobre. Pendant l'instruction du permis, l'entreprise Gagneraud, devrait commencer à « prendre ses marques » sur le terrain, par des études de sol et les premières installations de chantier.

La livraison du bâtiment est prévue pour fin 2016 début 2017.

Nouveau bureau de Poste

Comme vous l'avez peut-être constaté en passant devant le bureau de Poste, le permis de construire du nouveau bureau de Poste a été délivré le 22 juillet 2015.

Le dossier technique est en cours de finalisation entre les services de la Poste et la mairie pour un achèvement des travaux prévu à l'été 2016, avec une fermeture du bureau de Poste limitée à quelques jours, au moment du déménagement entre les anciens et nouveaux locaux.

Ces nouveaux locaux, situés Grande rue, à côté du bureau de Poste actuel, en lieu et place de l'ancien centre de tri permettront de recevoir le public, de plain pied et visent à pérenniser ce service public.



Nouveau bureau de Poste

Bureau de Poste actuel côté Grande rue

Plan réalisé par René FRUCH, Architecte DPLG



Pompiers de Marolles

Les pompiers de Marolles sur les Champs Élysées pour le défilé du 14 juillet

C'est la 2^{ème} fois que cela se produit pour le centre, mais cette fois, les pompiers marollais étaient venus en force. En effet, le caporal Kévin Anne, l'adjudant/chef Jean-Claude Genot ainsi que le lieutenant Lionel Ragot (pour la logistique et déjà défilant le 14 juillet 2008) ont vécu cette expérience inoubliable.



14 juillet 2015 avec, en plus, un magnifique soleil au rendez-vous.

Grande expérience et malgré un entraînement intensif durant 2 mois, le bonheur dépassait la fatigue pour ne garder que les souvenirs merveilleux de ce moment exceptionnel dans la carrière d'un sapeur pompier.

La région Ile-de-France (77, 78, 91 et 95) a été désignée cette année pour cette importante manifestation qui revient, suivant la région militaire, tous les 7 ans. Ce sont donc 82 soldats du feu de notre région qui ont eu l'honneur de participer.

Jean-Claude Genot et Kévin Anne ont défilé sur la plus belle avenue du monde pour le

Autres infos du centre de secours :

- **Voilà plusieurs décennies qu'il n'y avait plus d'officier à Marolles-en-Hurepoix, c'est chose faite puisque Lionel Ragot a été promu lieutenant.** Il est ainsi récompensé pour le travail fourni depuis plusieurs années.
- **Nous souhaitons la bienvenue au caporal Aurélien Sergent**, nouveau propriétaire au domaine du château. Il arrive du centre de secours de Vert-le-Grand où il a oeuvré durant 5 ans.
- Nous vous rappelons que la **soirée de la sainte Barbe se déroulera le samedi 7 novembre** à partir de 19 heures à la salle des fêtes. Cette année, ce sera couscous ! **Réservation obligatoire** au 06.13.06.64.58.
- **Nous vous proposerons nos calendriers à partir du début novembre.** Les sapeurs pompiers seront 2 ou plus et en tenue. **Au moindre doute, appelez le 06.13.06.64.58.** Merci pour votre accueil.



Lieutenant Lionel Ragot



Caporal Aurélien Sergent

Nouveau site internet

La commune dispose d'un site Internet (<http://www.marolles-en-hurepoix.fr>) depuis de nombreuses années.

La dernière refonte datant de 2009, il devenait indispensable de réviser et d'enrichir ce site.

La commune a donc lancé une procédure d'appel d'offres portant sur la conception, la création graphique, la mise en œuvre et la maintenance d'un nouveau site internet.

Nous avons fait le choix de passer d'un environnement spécifique à un outil standard basé sur un logiciel libre (licence GNU GPL



SITE WEB EN CONSTRUCTION

version 2) : WordPress. Cela nous permettra de gagner en souplesse et donc en efficacité. Les informations actuelles seront conservées, enrichies, et rendues plus lisibles et plus faciles d'accès. En outre, les mises à jour seront simplifiées. La commission d'appel d'offres a attribué le marché à l'entreprise Atmosphère le vendredi 4 septembre, et la mise en place est espérée fin 2015. **Nous ne manquerons pas de vous présenter ce nouveau site dans le prochain numéro.**

CCA

L'Arpajonnais
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Contrat de ville : des actions sur 5 ans



Conformément à la loi du 21 février 2014, la Communauté de communes a été désignée comme pilote de l'élaboration du contrat de ville, signé le 6 juillet, en collaboration avec les communes d'Égly et Arpajon.

Sur l'Arpajonnais, deux quartiers ont été retenus dans le cadre de cette nouvelle géographie prioritaire : La Longue Mare à Égly et le quartier Sud à Arpajon.

Le contrat de ville est établi sur 5 ans et compte 14 orientations stratégiques avec 7 axes d'interventions. Ils concernent la sécurité et l'accès au droit, l'éducation, la culture et le sport, la santé, l'emploi, l'habitat ou encore la citoyenneté.

En 2015, des actions au profit des habitants des quartiers prioritaires ont d'ores et déjà été retenues. Il s'agit de la mise en place du nouveau dispositif « Prépare ta 6^{ème} » à Arpajon, la pérennisation des ateliers sociolinguistiques à Égly, ou encore le développement des permanences de création d'entreprises (pilotées par la CCA). Un observatoire Politique de la Ville sera mis en place en vue de suivre et d'évaluer les objectifs du contrat de ville et les actions mises en place.

Plus d'infos sur www.cc-arpajonnais.fr

Concours d'idées à la création d'activité

Vous avez une idée, un projet... Vous souhaitez devenir un acteur du dynamisme de votre territoire, ce concours est fait pour vous ! Il vous permettra de faire connaître vos idées de création d'activité et vous aidera dans la possible concrétisation de votre projet.

Pour participer au 3^{ème} concours d'idées, il faut :

- Être habitant de l'Arpajonnais ou du Val d'Orge
- Avoir plus de 16 ans
- Avoir une idée de création d'activité dans l'une des catégories suivantes :

- Ecoactivité, développement durable, économie sociale et solidaire
- Produits et services innovants
- Création d'activité par les femmes
- Reconversion professionnelle

A gagner : des ordinateurs hybrides !

L'inscription se fait en remplissant le dossier en ligne sur le site de la CCA ou en le retirant dans les lieux suivants :

- Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi à Arpajon
- Siège de la CCA, 18 rue de Saint-Arnould à Ollainville
- Mission Locale des 3 Vallées, 7 rue Victor Hugo à Arpajon



Repas des aînés et Colis de Noël

Le repas des aînés se tiendra le samedi 16 janvier prochain à la salle des Fêtes. Les Marolles et Marollais ayant atteint l'âge de 65 ans au 31 décembre 2015 (né(e) au plus tard le 31 décembre 1950) sont conviés à cette manifestation.

Pour ceux ou celles qui, pour des raisons personnelles, ne pourraient pas se déplacer, il sera proposé un colis de Noël qui sera distribué à domicile le samedi 19 décembre matin. De plus, les familles de plus de 65 ans, ayant un Revenu Fiscal de référence ne dépassant pas 18 000 € pour une personne seule et 30 000 € pour un couple, peuvent bénéficier du colis et du repas.

Pour profiter de ces dispositifs, il faudra impérativement venir s'inscrire auprès du CCAS. Les modalités et le bulletin d'inscription vous seront fournis dans le prochain Écho Marollais (fin octobre).

Fond de Solidarité Logement (FSL)

Entré en vigueur le 31 mai 1990, le Fond de Solidarité Logement (FSL) est un dispositif d'action sociale et d'insertion des populations. Aide départementale, il permet la mise en œuvre du droit au logement pour tous.

Le CCAS peut être amené à instruire des demandes de FSL. Il aide ainsi les administrés identifiés par les services sociaux à payer leurs charges liées au logement (loyers, factures d'énergie, d'eau et de télécommunications). Cette aide, accordée par le département, permet de résorber auprès des fournisseurs les impayés d'énergie.

N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés pour régler votre loyer ou vos factures d'électricité ou de gaz.

Sortie des seniors le 16 juin à Orléans



Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé le mardi 16 juin 2015 la traditionnelle « sortie de juin » réservée aux seniors de la commune de Marolles-en-Hurepoix.

Cette année, c'est une ville très proche mais souvent méconnue pour beaucoup d'entre nous que nous avons pu découvrir : Orléans.

Accompagnés de guides, nous avons vécu l'histoire de cette ville et nous remercions Julie, Anne et Geneviève pour leurs conférences d'une très grande qualité.

La journée a débuté par une visite guidée de la ville d'Orléans :

la Cathédrale Sainte Croix de style gothique, aux dimensions pratiquement identiques à celles de Notre Dame de Paris, l'hôtel Groslot, l'un des lieux les plus visités d'Orléans, **l'ancien hôtel de ville** qui a vu défiler bon nombre de personnages historiques comme François II, Marie Stuart ou Catherine de Médicis et le centre ancien, datant du Moyen-âge, qui a fait l'objet d'un vaste plan de réhabilitation.



C'est dans ce centre ancien d'Orléans que nous avons déjeuné.

A la fin du repas, nous nous sommes rendus à l'embarcadere de Mardié où un bateau nous attendait pour une **balade sur le canal d'Orléans**.

Nous avons ainsi découvert la faune et la flore particulièrement riches mais aussi l'histoire de cette voie de navigation commerciale très importante au XVII^e siècle.



Nous nous sommes donné rendez-vous l'année prochaine, en juin, pour vivre une nouvelle histoire.

Sorties du 19 juillet à Deauville et le 23 août à Trouville

Deauville le 19 juillet



Tous les participants ont apprécié de pouvoir profiter d'une journée à la mer, aussi bien à Deauville le 19 juillet qu'à Trouville le 23 août. C'est ainsi près de 120 personnes qui ont bénéficié de la plage et des bienfaits marins. L'équipe du CCAS souhaite à tous les bénéficiaires de ces sorties de garder le souvenir de moments joyeux.

Trouville le 23 août



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Si vous êtes propriétaires occupants ou bailleurs d'un logement et que vous envisagez de changer les fenêtres mal isolées ou bien de refaire l'isolation sous la toiture, vous pouvez bénéficier d'aides.

Venez-vous renseigner auprès des conseillers à l'occasion des permanences tenues par le PACT 91 au CCAS de Marolles le 2^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h.

Semaine bleue



Cette année, comme les années précédentes, nous vous offrirons pour la semaine des personnes âgées des moments de plaisir et de rencontre. Elle se déroulera du 12 au 16 octobre.

Comme vous avez pu le voir dans l'Écho marollais N°81 de fin août, un programme riche vous attend :

- Lundi : **Journée « restons jeunes »** : rencontre avec les ouistitis et un atelier maquillage
- Mardi : **Journée gastronomie** avec le repas dansant
- Mercredi : **Après-midi intergénérationnelle** : atelier floral, en partenariat avec le centre de loisirs
- Jeudi : Journée culturelle avec une **visite guidée du château de Fontainebleau**
- Vendredi : Journée convivialité avec des **ateliers culinaires et le cocktail de clôture**.

Venez au CCAS pour vous inscrire aux sorties et animations, si ce n'est pas déjà fait.



Vesti'Aid



Voici nos dates pour le début de la nouvelle année scolaire :

3 octobre : Dépôt et vente	17 octobre : Vente
7 novembre : Dépôt et vente	21 novembre : Vente
5 décembre : Dépôt et vente au profit du Téléthon	
19 décembre : Vente	2 janvier : Dépôt et vente

La foire aux jouets aura lieu le 22 novembre de 13h30 à 17h30 dans la salle des fêtes.

Calendrier de fin d'année

Semaine bleue	Du 12 au 16 octobre
Loto	Mardi 17 novembre
Distribution des colis de Noël	Samedi 19 décembre dans la matinée
Repas du 3 ^{ème} âge	Samedi 16 janvier 2016



Résidence du Parc

Notre philosophie de vie, en quelques mots et beaucoup d'images !

La chaleur de l'été nous ayant contraint à reporter nos escapades forestières prévues en juillet et août (mais ce n'est que partie remise !), l'été a été placé sous le signe du jeu et de la convivialité. Des gâteaux maison et des glaces, quelques bonnes anecdotes et des jeux de cartes ont suffi à régaler les papilles et les cœurs.

La préparation de la Semaine Bleue (du 12 au 17 octobre) a également occupé de nombreux après-midis. En prévision de la venue des seniors Marollais et des enfants, nos résidentes créent décorations de table, suspensions et ornements. Voilà un petit aperçu de ce qui vous attend, si vous venez nous rejoindre durant cette semaine de festivités...



REPAS FÊTE DES VOISINS LE 23 JUIN



Seniors Marollais :

Vous avez 60 ans ou plus, le restaurant de la résidence vous est ouvert. Tous les midis du lundi au vendredi, ponctuellement ou régulièrement, nous vous accueillons pour déjeuner dans une ambiance conviviale. Vous composerez votre menu en fonction de vos goûts ou de votre régime (sans sel et diabétique).

Tarif : 6,97 €. Information et réservation au 01.64.56.09.67.



Médiathèque municipale Jean Farges
 3, Grande Rue - 91630 Marolles-en-Hurepoix
 Tél : 01 64 56 11 43
 Courriel : mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
 Site internet : www.bmmarolles.cassioweb.com
 Facebook : www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les marollais pour le prêt de documents. Une inscription individuelle est réalisée à l'accueil. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Horaires
d'ouverture

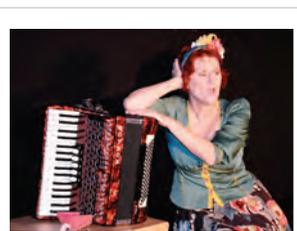
Mardi	16h - 19h
Mercredi	14h - 18h30
Vendredi	16h - 19h
Samedi	10h - 12h30 et 14h30 - 17h

Facebook

En complément de notre portail web, venez sur la page Facebook de la médiathèque à l'adresse suivante : www.facebook.com/bibmarolles. Notre facebook vous permettra de suivre pas à pas l'actualité, l'activité de la médiathèque et d'y participer.



Zoom en images sur... quelques animations à la médiathèque en juin



« Avant toi, y'avait pas rien »

Béatrice Maillet a enchanté les tout-petits avec ses histoires et chansons en accordéon pour clôturer l'année scolaire.

Nos prochaines animations

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur www.bmmarolles.cassioweb.com ou avec l'écho marollais chaque mois.

- **Samedi 17 octobre à 14h30** : Atelier philosophique avec A. Georgandas. N'hésitez pas à venir discuter et construire votre réflexion avec le philosophe sur un thème.
- **Vendredi 6 novembre à 20h30** : Rencontre avec les auteurs Kim Ang Srun et Bernard Corbel autour du livre « Fortunes et infortunes d'un exilé cambodgien », récit de la vie mouvementée de Kim. Entrée libre.
- **Samedi 7 novembre à 10h** : Fête de la science avec la Communauté de Communes de l'Arpajonnais. Atelier scientifique en famille sur les énergies renouvelables avec les Petits débrouillards. Sur réservation au 01.64.56.11.43.
- **Samedi 14 novembre à 10h30** : Spectacle pour les 0/4 ans « 3 pieds 1 tête, c'est la harpe d'Isabelle » avec Isabelle Cardon et la Compagnie Sycomore. Réservation obligatoire.



L'Autoformation

La médiathèque propose un nouveau service : l'autoformation, apprendre en ligne ! A partir d'un ordinateur de la médiathèque, vous accédez gratuitement au site toutapprendre.com. Vous pourrez y trouver les cours en ligne suivants : le code de la route, droit des salariés expliqué, cours pour adultes (remise à niveau), soutien scolaire, test de langues.



Le prêt de liseuses

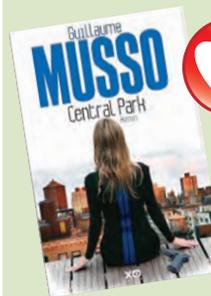
Une expérimentation sur plusieurs mois de prêt de liseuses est proposée à la médiathèque par la bibliothèque départementale de prêt. La médiathèque met à disposition des lecteurs une liseuse avec des romans adultes ou une liseuse avec des romans policiers pour une période de prêt de 4 semaines. N'hésitez pas à venir essayer ce nouveau matériel !!



Les coups de cœur des lecteurs

Les romans adultes

Et voici le palmarès des romans les plus empruntés par les lecteurs à la médiathèque pour le premier semestre 2015



Central Park
Guillaume Musso



Angéline T.2 : Le temps des délivrances
Marie-Bernadette Dupuy



Le Bonheur n'est pas un sport de jeune fille
Elise Tielrooy



Muchachas T.1 / Katherine Pancol



Muchachas T.2 / Katherine Pancol



On ne voyait que le bonheur / Grégoire Delacourt



Le Pardon / Danielle Steel



Pétronille / Amélie Nothomb



La Promesse de l'océan / Françoise Bourdin

Retrouvez l'ensemble des sélections du café littéraire sur notre portail web www.bmmarolles.cassioweb.com dans la rubrique coups de cœur.



Manifestations à venir

2^{ème} semestre 2015

Ce programme est provisoire et peut être modifié. Le programme définitif et le détail des différentes manifestations vous seront communiqués dans l'Écho Marollais tous les mois.

OCTOBRE

- 2 : Concert de poche
- 4 : Fête de la peinture (Argéma Créateurs)
- 9 : Lumière et vision (prévention routière)
- 9 : Loto de Gaillon (Amicale du Parc Gaillon)
- 10 : Festival de courts métrages (Le Francilien)
- Du 12 au 16 : Semaine bleue (CCAS)
- 25 : Repas dansant (UNC)

NOVEMBRE

- 6 : Accueil des nouveaux Marollais
- 7 : Soirée des Pompiers (Amicale des Pompiers)
- 8 : Concours de Belote (MJC)
- 11 : Cérémonie du 11 novembre
- Du 13 au 15 novembre : Représentations de théâtre (Compagnie des Hermines)
- 17 : Loto des seniors (CCAS)
- 20 : Concert de Jazz
- 21 : Bal de l'Automne (Comité des fêtes)
- 22 : Foire aux jouets (Vesti'aid)
- 28 : Arbre de Noël (USM Arts Martiaux)
- 29 : Challenge de Noël (USM Arts Martiaux)

DECEMBRE

- 4 : Téléthon
- 5 : Élections régionales (1^{er} tour)
- 12 : Concert de Noël
- 13 : Élections régionales (2^{ème} tour)
- 19 : Noël des enfants Marollais
- 20 : Salons de Noël (Salon des talents cachés de la MJC)
- 21 : Salons de Noël (Association confidences créatives)

JANVIER

- 8 : Vœux du Maire
- 16 : Repas des seniors
- 22 : Hivernales
- 30 : Soirée des Jeunes d'Atlan 13

Accueil des nouveaux Marollais



L'accueil des nouveaux Marollais aura lieu cette année **vendredi 6 novembre à 19h00 à la salle des fêtes**. Si vous avez emménagé à Marolles-en-Hurepoix courant 2015, faites vous connaître en mairie, nous serons ravis de vous inviter et de vous compter parmi nous pour ce moment convivial de partage et d'échanges.

Concert de Jazz



La commission Vie culturelle vous propose d'assister au spectacle « Lebot Jazz » pour le concert de Jazz du **vendredi 20 novembre à 20h30 à la salle des fêtes**. Déjà venu en 2009 à Marolles, ce quartet vous emmènera de nouveau en balade avec son jazz mélodique, ses thèmes fluides et ses compositions originales.

Inscription en mairie à partir du 19 octobre.

Tarifs : Pour les Marollais : 5 € / adulte et 3 € / enfant.

Pour les non Marollais : 8 € / adulte et 5 € / enfant.

Festivités de Noël



Pour fêter Noël comme il se doit, de nombreuses activités vous seront proposées. **Concert de Noël le samedi 12 décembre à 18h** à l'église avec les enfants de la Maîtrise Saint-Louis de Gonzague.

Noël des enfants Marollais le samedi 19 décembre de 15h à 17h où les enfants pourront assister à un spectacle.

Salons de Noël au Cosec. Retrouvez la **MJC le samedi 19** et l'**association confidences créatives le dimanche 20**.

L'USM Arts Martiaux vous invite à participer à son arbre de Noël le 28 novembre et son challenge de Noël le 29 novembre.





Atlan13



Cet été, Atlan 13 a tourné ses activités autour d'un projet sur les arts de rue "Lezard 2 Rue". Les jeunes se sont mis à la découverte du graffiti, du tatouage Posca, du Deejing, du sport de rue...

L'objectif était de donner à nos jeunes, la possibilité de découvrir le Street art et de pouvoir le partager avec leur proche. De nombreuses sorties, réalisées avec le centre de loisirs, ont permis de créer de nouveaux liens avec les plus jeunes. Ils ont profité pleinement de toutes les activités proposées (Escalade urbaine, sports Aquatiques, Accrobranche...).



Aide au premier job de baby-sitter



Tu cherches un petit job, tu as peu ou pas d'expérience, tu as entre 16 et 20 ans ?

Le service jeunesse de la commune te propose un temps de formation pour te sentir plus à l'aise dans ton rôle de baby-sitter :

- une journée de formation aux 1^{ers} secours (PSC1) dispensée par la Croix-Rouge Française le **samedi 10 octobre 2015 de 9h à 20h** pour découvrir les gestes d'urgence.
- une demi-journée (jour à définir en fonction des disponibilités) où tu rencontreras des professionnels de la petite enfance afin de mieux connaître et comprendre les enfants.

Formation gratuite pour 10 jeunes Maronnais.

Renseignements et inscription par mail au service jeunesse :
atlan91630@gmail.com

Pour découvrir le planning des activités et vous inscrire, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.



Kaz'Ados et Atlan 13 : l'essentiel à savoir



	Kaz'Ados	Atlan 13 www.atlan13.fr/nf
Pour qui ?	CM2 et 6 ^{èmes} / 11-13 ans	5 ^{èmes} , 4 ^{èmes} , 3 ^{èmes} et lycées / 14 à 17 ans
Où ?	1 ^{er} étage du stade Norbert Batigne	Atlan 13
Coordonnées	kazados91630@gmail.com	atlan13@gmail.com
Horaires de fonctionnement en période scolaire	Mercredi 13h00 à 19h00	Lundi Fermé Mardi 17h00-19h00 (en mai, juin et septembre) Mercredi 14h00-19h00 Judi 17h00-19h00 (en mai, juin et sept) Vendredi 17h00-19h00 20h00-22h00 (Génération 18) Samedi 14h00-19h00 20h00-22h00 (Foot)
Horaires de fonctionnement pendant les vacances scolaires	Lundi au vendredi 9h00-12h00 : Ouverture selon les effectifs 13h00 à 19h00	Lundi au samedi 13h00 à 19h00
Conditions d'accès	Pour les CM2, les modalités d'inscription sont identiques à celles du centre de Loisirs. Pour les 6 ^{èmes} , l'adhésion forfaitaire par période se fait, grâce à un coupon, en présence des parents.	Une inscription annuelle et le versement d'une cotisation de 6 € pour les Maronnais et 20 € pour les non Maronnais sont nécessaires pour fréquenter cette structure et participer aux activités.



Été au centre de loisirs et les camps d'été 2015

Le mois de juillet au centre de loisirs



« Chapeau de paille »

Ce mois de juillet, nous avons sorti nos bêtes et nos chapeaux de paille. Le centre de loisirs a vécu au rythme d'un été à la campagne.

Au programme : entretien et dégustation dans notre potager (artichauts, fenouil, salades, tomates, fraises, framboises, cassis, groseilles, courges et courgettes etc.), fabrication d'un épouvantail, nombreuses sorties dans les bases de loisirs de la région (Jablines, Chartres, Buthiers, Combreux...). Nous avons découvert l'apiculture (un grand merci à Didier Hard), visiter régulièrement la ferme de la Doudou pour la traite des chèvres et la confection du fromage, fait la cueillette de fruits rouges à Torfou et réaliser des confitures « maison »...



Un mois ensoleillé clôturé par un superbe spectacle de « La Ferme de Tiligolo ».



Le mois d'août au centre de loisirs

« Vive les vacances ».

Ce mois d'août, les enfants ont beaucoup profité de l'extérieur : coin transat, coin jeux et lecture à l'ombre des tonnelles et du nouveau



« préau » en bois, espace jeux de sable, trampolines...

Différentes sorties ont eu lieu : base de loisirs de Jablines (Baignade, catamaran, paddle, pédalo, structures gonflables...), étangs de la Vallée à Combreux (baignade, jeux sur le sable et même de la "pêche aux moules" d'eau douce), base de loisirs de Buthiers (baignade), sortie poney dans un ranch, espace aquatique de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Les enfants ont pu découvrir le Maroc et ses traditions culturelles et culinaires lors d'une veillée concoctée par Majda, Chéhrazed et Charlie.

A cela, on rajoute des jeux d'eau pour se rafraîchir, des barbecues tous les vendredis et du soleil en quantité (sauf la dernière semaine qui nous a rappelé que la rentrée arrivait...) et on a tous les ingrédients pour des vacances réussies. **A l'année prochaine !**



Séjour en roulettes (du 6 au 10 juillet)



Pour ce deuxième séjour itinérant en roulettes, les enfants ont pu profiter de belles promenades, d'après-midis piscine, de jeux au festival de Parthenay et de belles rigolades lors des soirées barbecue et crêpes.

Quelques jours de vacances entre copains, ça fait du bien !



Séjour à la tranche-sur-mer (du 4 au 10 juillet)

Ce sont 24 jeunes qui ont pu profiter du séjour à La Tranche sur Mer du 6 au 10 juillet 2015. Tous les ingrédients ont été réunis pour passer une superbe colo : du soleil, des copains et de la bonne humeur. Ainsi qu'un max d'activités : deux journées au parc Indian Forest, paintball, dévalkart, water jump, structures gonflables et aquatiques, spider filet et tellement d'autres... Ils ont également pu s'initier au Char à voile, profiter de la piscine et des soirées du camping.





Les camps d'été 2015

Séjours à la commanderie d'Arville (du 6 au 10 juillet et du 24 au 28 août)



Les séjours, du 6 au 10 juillet 2015 et du 24 au 28 août 2015, ont accueilli respectivement 36 et 24 enfants. **C'est dans un cadre historique que la commanderie leur a attribué la maison des chevaliers. Les enfants ont donc posé leurs valises dans des chambres atypiques de l'époque et ont plongé dans le monde fantastique des croisades.** À travers de

multiples activités d'autrefois (réalisation de trébuchet, de pain cuit au feu de bois, création de costumes et d'épées...), les enfants ont découvert la vie des chevaliers. L'histoire de cette période de croisades leur a été présentée par plusieurs grands jeux (chasse aux trésors, défi à la commanderie...). **Les enfants sont revenus très heureux et les mains pleines de leurs activités.**



Séjour à Buthiers (du 24 au 28 août)

Ce sont 19 enfants et 11 ados qui ont profité du séjour à Buthiers. La météo n'a pas été en notre faveur mais les enfants ont tout de même pu profiter des nombreuses activités (vélo fun, escalade, tir à l'arc, échasses urbaines et jeux d'eau) ainsi que des veillées.





USM Arts Martiaux



La saison 2015-2016 commençant, nous vous proposons de découvrir les différentes disciplines d'arts martiaux enseignées au sein de l'U.S.M. Arts Martiaux.

L'AÉROGYM : Développement harmonieux et en souplesse du corps

Pratiquée en tenue libre, c'est une discipline, une méthode d'éducation physique qui peut se poursuivre par la pratique de sports plus complets. Elle est utilisée comme exercice d'échauffement et de renforcement musculaire, d'étirement et de relaxation précédant ou succédant à la pratique d'une activité physique intense. C'est un mélange d'exercices de renforcement musculaire, d'assouplissement et de relaxation pour se tonifier.



Debout ou au sol, seul(e) ou à deux, avec ou sans accessoire (élastique, ballon, bâton...), on travaille chaque partie du corps en s'inspirant de gestes et déplacements différents. C'est moins physique que le fitness, mais plus tonique que la gym d'entretien. La préparation du corps et la régénération du potentiel physique avant et après l'exercice sont les deux objectifs principaux de cette pratique. Elle est ouverte à tous et peut aussi être une passerelle vers les Arts Martiaux pratiqués dans le club et inversement, fournir un complément ou une alternative à ceux-ci.

Le JU-JITSU ou JU-JUTSU : Technique de la souplesse

Art martial d'origine japonaise de combat de défense appliqué au corps à corps aussi bien à mains nues qu'avec des armes. Il permet d'utiliser au mieux la force brutale de l'adversaire afin de mettre la technique nécessaire à la victoire en harmonie avec la situation. Elle nécessite souplesse dans l'esprit (tactique) comme dans la forme (technique). Le Ju-jitsu a servi à Jigoro KANO de base pour le Judo moderne.



Le TAE-KWON-DO : Voie (Do) du pied (Tae) et du poing (Kwon)

Art martial d'origine coréenne de combat à mains nues, il puise ses racines dans les arts martiaux ancestraux coréens tels que le TAE-KYON, le SOOBAK ou le HWARANG DO. Le Tae-Kwon-Do est aussi appelé l'escrime des pieds ou l'art martial du « SAGE ».



Le JUDO : Voie de la souplesse

Art martial de défense d'origine japonaise, le Judo est basé sur les techniques du Ju-Jitsu sans violences inutiles et techniques dangereuses, aussi bien pour celui qui les exécute que pour celui qui les subit.

Ce sport éducatif à usage sportif, où l'éthique et la recherche de la maîtrise de soi, a pour but de développer sa personnalité avec l'esprit du « Jita-Kyoei » (Entraide et Prospérité Mutuelles) et où la technique n'est plus qu'un moyen pour développer puis affirmer un état d'esprit constructif et non violent.



Le VO-CO-TRUYEN : Art martial traditionnel et ancien du Vietnam

Il puise ses racines dans le fond des temps de l'histoire du Vietnam. On y retrouve le travail à mains nues et avec armes mais également la pratique des arts internes et externes.



Tous les arts martiaux enseignés au sein de l'USM Arts Martiaux ont pour but de développer et perfectionner par une discipline rigoureuse mais librement consentie toutes les facultés spirituelles et physiques de l'être humain par leurs diversités de techniques et d'esprits.

Pour plus d'informations, visitez fréquemment notre site internet : www.usm-artsmartiaux.fr

Le BUREAU



Football Club de Marolles



5^{ème} rentrée pour le FCM Marolles et cette année les crampons seront encore plus nombreux sur notre stade. En effet, le FCM s'est doté cette année d'une nouvelle équipe section + de 45, ce qui porte à 35 le total de joueurs. Le championnat a débuté autour de 2 équipes (vétérans et + de 45) depuis le 20 septembre. **Notre premier match amical a eu lieu le 13 septembre à Marolles, c'est reparti pour une saison !**



Vous voulez pratiquer en tant que joueur, arbitre, dirigeant ?

N'hésitez plus, rejoignez-nous en nous contactant par mail à dufay.th@wanadoo.fr

ou en nous retrouvant tous les **mercredis soir à partir de 19h30** pour l'entraînement hebdomadaire sur le stade.

Sportivement votre,
Thierry Dufay, Président du FCM

Athlétique Club Arpajonnais



La jeune marollaise, Coraline Maamouri, a participé au meeting National de Reims le 26 juin dernier et a terminé 2^{ème} en explosant son record personnel de plus de 5 secondes, réalisant la meilleure performance Française junior de l'année et à seulement 54 centièmes des minimas pour les championnats d'Europe Junior !

Nous connaissons déjà le potentiel de Coraline, mais cette performance est exceptionnelle et unique pour une athlète Arpajonnaise et nous la félicitons chaleureusement.

©photo : Cyrille Kaldor



Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Info au 06.83.05.17.89 ou sur <http://ac-arpajonnais.athle.org/>
Yann BREISTROFFER, président de l'Athlétique Club Arpajonnais

Breuillet Escrime Club



L'escrime : sport olympique à la portée de tous !

Depuis 1978, le Breuillet Escrime Club accueille des jeunes et moins jeunes qui souhaitent pratiquer l'escrime.

Seul club de l'Arpajonnais, l'escrime est un sport ouvert à tous, dès l'âge de 5 ans. Notre maître d'armes enseigne le fleuret et l'épée. Ce sport favorise la maîtrise de soi-même, la concentration, les réflexes, le respect mutuel entre tireurs et envers les décisions de l'arbitre. Bien que l'escrime soit un sport de combat individuel, l'esprit d'équipe y est aussi entretenu. Sport de compétition, l'escrime peut se pratiquer également en loisirs.

Venez nous rejoindre à la salle d'armes du gymnase F. Ruiz pour tous renseignements utiles.

L'équipement complet (veste, pantalon, masque, fleuret ou épée) peut être loué à l'année et concerne toutes les catégories, de moustiques à vétérans (en fonction de l'âge).

Club de Rugby d'Arpajon



Le club de rugby ESRArpajon vous attend au stade François FAILLU de 5 ans révolus à plus de 18 ans pour pratiquer notre sport de gentleman. **Rendez-vous tous les jeudis de 18h à 22h.**

<http://rugby-arpajon-91.wix.com/esra-arpajon>

Michel WERNERT





Associations

Comité des fêtes



BAL DU 13 JUILLET, UN GRAND SUCCÈS !



Paris n'a pas le monopole des festivités. A Marolles, nous étions près de 400 à festoyer sur la place de la mairie autour de la traditionnelle paëlla, chaleureusement préparée par nos bénévoles. L'orchestre CAP Music a animé avec brio cette soirée jusque tard dans la nuit.

Nous avons passé une excellente soirée : merci de votre fidélité et à l'année prochaine !



Quelques chiffres : plus de 250 repas servis et 30 litres de pâte à crêpes.

Le Comité des fêtes



MANIFESTATIONS À VENIR

Samedi 21 novembre : Bal de l'Automne à 19h30 à la salle des fêtes
Tarifs et inscription en mairie de 10h à 12h
les samedis du 17 octobre au 14 novembre

Vendredi 4 décembre :

Participation au Téléthon où nous proposerons un repas

Happy School de MAROLLES



English is fun!



L'association propose des animations en anglais pour les enfants et les adolescents sous forme de bain linguistique dynamique et ludique (jeux, activités, chansons, comptines).

Elle propose également des cours pour adultes avec des mises en situations réelles, des conversations et des jeux de rôles.

Inscription et information auprès de Sandra Galliot au 06.76.93.88.27 ou par mail : happyschooldemarolles@hotmail.fr.

École de musique

Pour l'Ecole de Musique de Marolles, c'est aussi la rentrée. Les notes de musique vont résonner à nouveau. Chacun a retrouvé son instrument : batterie, flûte, guitare, piano et violon.



Cette année, il n'y aura plus de cours de saxophone mais nous espérons trouver un professeur rapidement. Comme d'habitude, les cours de guitare et de piano ont fait le plein mais le cor, par exemple, n'a pas trouvé d'amateurs. Les élèves et leurs professeurs vous attendent tous pour vous faire découvrir leur musique et déguster une galette le **dimanche 10 janvier à 15h** à la salle des fêtes. Venez nombreux. **Bonne rentrée musicale !**

Atelier des ouistitis

L'Atelier des Ouistitis



L'atelier des ouistitis (Association d'assistantes maternelles) est toujours actif sur la commune.

Cette association nous permet de nous retrouver et de mettre en place des activités ludiques adaptées aux enfants que nous accueillons.

Nous serons présentes

le lundi 12 octobre lors de la semaine bleue
pour une rencontre intergénérationnelle

ainsi qu'au **Téléthon le 4 décembre** (vente de crêpes).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la présidente Mme Letessier Chantal par téléphone au 06.75.19.01.90 ou par mail chantal.letessier@orange.fr.



Histoire & Patrimoine



EXPOSITION « LES USINES DE GUERRE » ANNULÉE

Nous avons le regret de vous annoncer que l'exposition « Les Usines de guerre » a dû être annulée pour cette année malgré l'enthousiasme de tous les intervenants. Ce projet, réalisé et prêté gratuitement par le centre d'Archives Historiques du groupe PSA Peugeot Citroën, était présenté par la Commission Vie Culturelle et l'Association Histoire et Patrimoine à l'occasion des Journées du Patrimoine. Nous maintenons la communication afin de négocier un nouveau créneau. Nous vous en tiendrons informés.

SORTIE À BRIARE

Histoire et Patrimoine a organisé le 26 septembre une belle sortie à Briare-le-Canal, coquette localité sur la Loire à 80 km en amont d'Orléans.

Au programme le fameux « pont-canal », le Musée des deux Marines et le Musée de la Mosaïque et des Emaux.

Nous ne manquerons pas de vous présenter un bilan complet de cette sortie dans le prochain numéro.



EXPOSITION 2016

Nous vous proposerons à l'automne 2016* une grande exposition sur le thème de l'Agriculture.

Cette exposition comprendra deux volets :

- la **grande aventure de l'Agriculture** à travers le monde, des origines à nos jours ;
- le **Marolles agricole** depuis 1850.

L'Exposition s'appuiera comme d'habitude sur une cinquantaine de panneaux didactiques. En outre, nous voulons pouvoir vous présenter un grand nombre d'objets sur ce thème, en particulier des outils. Nous sommes pour cela en prospection auprès de divers musées de la région.

Nous appelons également tous les habitants de Marolles et des environs à nous proposer en prêt de tels objets, documents et photographies.

* du jeudi 22 au lundi 26 septembre à la Salle des Fêtes, dates et lieu à confirmer.

Contacts :

Jacques BARDET - 5, rue des Capucines - 01 69 14 86 85 - mmjbardet@icloud.com

Bernard MIRAILLES - 5, allée des Genêts - 06.80.81.47.84 - bernard.mirailles@hotmail.fr

Association pour la promotion du don du sang



Venez donner votre sang !

Suite à la situation exceptionnelle que connaît l'Etablissement français du sang (8 jours de réserve au lieu de 14) dont la cause principale est l'augmentation des accidents routiers (+ 19,2 % - 360 morts au total sans tenir compte du dernier chassé-croisé fin août) et le vieillissement de la population (avec fatalement une recrudescence des maladies), les associations pour le don du sang mènent une campagne de forte sensibilisation.

Pour le centre de Brétigny, les villes avoisinantes représentent la moitié de l'ensemble des dons.

Dates des prochaines collectes à la salle maison neuve derrière ALDI à Brétigny :

- 9 novembre 2015 de 15h à 20h,
- 9 janvier 2016 de 15h à 20h.

Pour plus d'informations ou interrogations, vous pouvez contacter le Président de l'association pour le don du sang de Brétigny au 06.84.90.42.60 ou par mail : donnonsnotresang.patrick@gmail.com.



Association Alphabéta



Bénévolat et Alphabétisation

L'association Alphabéta recherche des formateurs bénévoles pour enseigner le français aux nombreux migrants qui se présentent à nous. Les cours, d'une durée d'environ une heure et demi, sont donnés sur place à Marolles, ou à Brétigny au centre social Mandela, à raison de 2 fois par semaine, le plus souvent en journée. Les formateurs bénéficient d'une formation assurée par l'association.

Si cet engagement bénévole vous intéresse, veuillez contacter l'association par mail alphabeta91@gmail.com.

« Moino91 » : Une aide à la réinsertion

Une convention a été signée le 10 Juin 2015 entre la mairie et l'association « Moino 91 ». L'objet de cette convention est de collecter les restes de pain dans les restaurants scolaires de la commune et de la Résidence du Parc.



Une fois la récupération faite, le pain est trié, broyé et transformé en nourriture pour animaux. A travers cette action, l'association « Moino 91 » a pour but de favoriser la réinsertion des personnes en situation d'exclusion ou précaire, en leur proposant de retrouver une activité professionnelle valorisante. Cette association, dont le siège se situe à Brétigny-sur-Orge, est déclarée en tant qu'atelier d'insertion et subventionnée en partie par le conseil départemental de l'Essonne et d'autres partenaires.

Le voyage 2015 de la FNACA



Cette année c'est un groupe de 18 voyageurs que les cinq chauffeurs, Bernard, Daniel, Michel, Paul et Serge ont amené au Village-Vacances Azuréva de Ronce-les-Bains en Charente-Maritime du 13 au 21 juin.

Le chemin des écoliers a été choisi. En partant de bonne heure le samedi matin, d'abord par les bords de Loire puis après Amboise, nous avons retrouvé la route de Jaunay-Clan où une belle aire de pique-nique nous attend près du Clain. Puis nous avons continué la route pour rejoindre Ronce-les-Bains.

Dès le dimanche matin, c'est Rochefort et la Corderie Royale qui nous accueillent et nous avons un « guide privé » très compétent pour nous expliquer le chantier de l'Hermione. Malheureusement, nous n'avons pas pu la voir puisqu'elle est en Amérique en ce moment...

L'après-midi, c'est un voyage à l'époque des boutiques et des petits métiers au musée des Commerces d'Autrefois. Des milliers d'objets publicitaires, des commerces 1900 reconstitués grandeur nature et au sous-sol, une classe d'école où toute notre équipe s'est bien amusée en se rappelant chacun ses souvenirs...

Le lundi départ pour le Marais Poitevin. Après la promenade en barques et « la mise à feu de l'eau », un petit train a complété notre visite au pays de l'angélique.

Mardi, c'est à l'île d'Oléron avec en point de mire le Phare de Chassiron que nos chauffeurs nous ont emmenés, en passant par Le Château, une visite guidée aux Salines de Grand village, puis la Cotinière.

Mercredi matin, un petit tour dans les cabanes ostréicoles de La Tremblade, avec dégustation bien sûr ; après déjeuner le Zoo de la Palmyre nous a accueillis au cœur d'une belle et grande forêt de pins. En plus des attractions animales, nous pouvons y voir 115 espèces différentes de mammifères, oiseaux et reptiles.

Le jeudi, c'est au tour de l'île de Ré. D'abord Saint-Martin et le baigne... puis le port et les ruelles où nous passons la matinée avant de nous restaurer « aux Grenettes » avant de continuer notre périple vers le Phare des Baleines en passant par le Fiers d'Ars.



Le vendredi, c'est la journée « La Rochelle ». Après une longue visite au Musée Maritime où nous avons découvert le bateau de la Météo Nationale avec des explications très intéressantes, l'après-midi a été consacré à la visite de la ville avec notre « guide privé » qui encore une fois s'est montré à la hauteur...

Et déjà c'est samedi avec le marché de la Tremblade puis la découverte de la Citadelle de Brouage qui vient clore les visites de ce voyage.

Dimanche matin, c'est le retour vers Marolles-en-Hurepoix qui s'annonce... et nous vous donnons rendez-vous en 2016, où une autre destination nous attend. A bientôt donc.

Le secrétaire du Comité FNACA, responsable du voyage

Paul FRADIN



Les amis du jumelage

COMMISSION SOUTHAM DES AMIS DU JUMELAGE

Le plaisir d'accueillir nos amis de Southam pendant le week-end de Pentecôte était toujours aussi grand d'autant que le beau temps était au rendez-vous.



Samedi, c'est à la ville de Vincennes où nous avons consacré la journée traditionnelle de visites extérieures.

La découverte du château nous a réservé bien des surprises sur des événements survenus au cours des siècles d'histoire entre la France et l'Angleterre et la splendeur de la Sainte-Chapelle a été l'objet de toutes les attentions des photographes du groupe.

C'est aux pieds des remparts sur une pelouse accueillante que s'est déroulé le pique-nique très apprécié des amis du jumelage, tant britanniques que français.



A peine 300 mètres plus loin, les collections horticoles et botaniques du parc floral de Paris déployaient leurs couleurs et exhalaient leurs parfums pour le plus grand bonheur des yeux et du nez des participants.

Journée libre le dimanche avec activités variées selon les familles : le calme du château du Marais et son immense Miroir d'eau, la foule et les démonstrations aériennes de la fête des avions à Cerny, la montée du Sacré-Cœur à Paris.

Tous se sont retrouvés en soirée pour un dîner où un hommage a été rendu à deux membres anglais bien connus des Marollais et décédés récemment : Stan Hodges et Andrew Moss.

Vivement la rencontre l'année prochaine à Southam.



COMMISSION LAKAMANÉ DES AMIS DU JUMELAGE

Depuis 2013, la ville de Marolles-en-Hurepoix, les membres de notre association des Amis du Jumelage ainsi que les migrants originaires des villages de Soucko-Gory et de Kaniara de la commune rurale de Lakamané œuvrent de concert avec le Conseil Départemental de l'Essonne et l'association Essonne-Sahel pour faire aboutir avant la fin du premier semestre 2016 deux projets d'adduction en eau potable par panneaux solaires pour ces deux villages. Il nous reste moins de deux mois pour réunir le budget d'un montant total de 190 000 €.

Ce budget rapporté aux 5000 personnes, qui habitent dans ces deux villages, représente un ratio d'environ 38 euros par habitant...



Tous ceux qui souhaiteraient participer à ces deux projets humanitaires trouveront sur le **site de la Mairie** dans la rubrique des associations un formulaire téléchargeable pour **faire un don à notre association** des Amis du jumelage. Tout l'argent recueilli ira directement au Mali sur un compte de la Mairie de Lakamané pour payer les entrepreneurs retenus après un appel d'offres.

D'ores et déjà, nous avons le plaisir de vous annoncer que des bailleurs privés et institutionnels ont accepté de nous apporter une aide financière conséquente. **Il s'agit de la Fondation Abbé Pierre et du Conseil de Région d'Ile-de-France.** Qu'ils en soient ici remerciés publiquement. Nous espérons également, pour pouvoir commencer les travaux, recevoir une aide financière de l'Agence de l'Eau de Seine Normandie (AESN), qui nous avait déjà aidés en 2012 pour la réalisation des adductions d'eau des villages de Guingui et de Foutougou de la commune de Lakamané.



Chaque village dispose d'un forage déjà réalisé mais qui n'est pas exploité faute de financement. L'objectif est la mise en place d'une motorisation électrique par l'équipement de panneaux solaires, la construction d'un château d'eau et la mise en place de bornes « fontaine ».

« C'est d'une toute petite graine qu'est sorti le plus grand arbre » proverbe malien.

Vincent FAUVELL-CHAMPION
Responsable de la Commission Mali
de l'association des Amis du Jumelage



MJC

LES ACTIVITÉS DE LA MJC



DANSE CLASSIQUE

Cette année, le gala de danse classique a ouvert le bal des festivités avec un programme particulièrement réussi sur le thème contemporain de « Danse ta vie ».

Le nouveau professeur, Anne-Claire DELOSME, a réalisé pour ses élèves des chorégraphies alliant tradition et modernité en fusionnant de la danse

classique et de la danse contemporaine pour former le néo-classique.

La fraîcheur apportée par la professeure a été fort appréciée par le public et les danseuses. La nouveauté de ce spectacle et la musique rythmée invitent à rejoindre Anne-Claire et ses élèves.

Nolwen GRASSET





MJC



LES ACTIVITÉS DE LA MJC

CHORALE CONTREPOINT

« Une chorale dynamique »

C'est ce que vous pouvez lire sur le tout nouveau site internet de notre chorale : contrepoint.free.fr (à consulter sans modération...).



Si vous souhaitez nous rejoindre, poussez la porte de la salle des fêtes de Marolles **le jeudi soir entre 20h et 22h**.

Nous vous y attendons et vous accueillerons avec joie.

Alors, à très bientôt...

SUPER LOTO « AUTOMNAL » - Le 18 septembre à 20h30

Après quelques années d'interruption, nous avons organisé un super Loto. De nombreux lots variés et originaux ont été distribués.

Merci d'être venu aussi nombreux pour participer et félicitations aux gagnants.



« MAROLLES RANDO »

la section Randonnée Pédestre de la MJC

« Marolles Rando » est la section Randonnée Pédestre de la MJC de Marolles. Nous accueillons les marcheurs de tous âges et nous sommes affiliés à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (<https://www.ffrandonnee.fr>)

Notre section propose :

- 2 sorties par mois : un vendredi et un dimanche,
- des sorties ponctuelles en semaine,
- des mini-séjours (par exemple initiation raquette dans le Jura).



Les horaires et le lieu des sorties sont mentionnés sur notre site internet : www.marolles-rando.fr.

Vous pouvez y trouver également les cartes et feuilles de route de nos randos.

Tout nouvel arrivant peut tester la randonnée et la convivialité de Marolles Rando, lors d'une sortie, avant d'adhérer à l'association.

Pour la saison 2015/2016 (voir détails sur le site), nous vous proposons des parcours variés (de 7 à 14 km), sans grandes difficultés, situés principalement entre Fontainebleau au sud et Chevreuse au nord.

Il est prévu, comme chaque année, une sortie à Paris pour y découvrir des coins « nature » insoupçonnés ! Le Parc du château de Versailles nous accueillera aussi cet automne. Des sorties variées tant par les lieux que par les monuments.

A bientôt avec nous sur les sentiers !

Les animateurs : Jean-Claude, Joël, Roland & Roland

QUELQUES DATES A RETENIR :

Dimanche 8 novembre

à 13 h 30 :

CONCOURS DE BELOTE à la salle des fêtes

Vendredi 4 décembre :

Participation au Téléthon

Samedi 19 décembre :

LES TALENTS CACHÉS.

Cette année, vous retrouverez nos exposants
au COSEC de 10 h à 18 h



Marolles Renouveau



Pour la rentrée de septembre 2015, Marolles Renouveau était présent toute la journée sur son stand lors de la journée des associations.

Comme chaque année, nous avons reçu des commentaires et observations sur la vie Marollaise, dont une demande forte pour reprendre les réunions de quartier. Ces réunions permettent une libre expression entre les Marollais et la municipalité. Marolles Renouveau va tout mettre en œuvre pour relancer la dynamique de ces rencontres.

Par ailleurs, au printemps prochain, en partenariat avec la municipalité et le département, nous allons organiser sur la commune de Marolles-en-Hurepoix, le programme « Essonne Verte 2016 ».

Voici deux projets pour lesquels nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

En attendant, nous vous rappelons notre prochain rendez-vous au Téléthon 2015, le 4 décembre. Nous vous y accueillerons avec plaisir, comme tous les ans.

Nous vous remercions une nouvelle fois pour vos idées, suggestions et votre soutien qui nous aident à améliorer le quotidien des Marollais et Marolloses.

Le bureau de Marolles Renouveau reste à votre disposition.

Daniel PAROTTE : Président	Christian ANNEN : Vice-Président
Sylvie COUSIN : Secrétaire	Dominique COUTON : Secrétaire adjoint
Josiane AUBRY : Trésorière	Gilles DUTARTRE : Trésorier adjoint

Daniel PAROTTE - Tél. : 06 84 54 60 13 - danparotte@orange.fr

En application de la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant. Si vous souhaitez accéder à vos données personnelles, les rectifier ou ne plus recevoir de lettre, il vous suffit de le signaler au siège social de l'association : 25 rue des Capucines - 91630 Marolles en Hurepoix.

Chorale interparoissiale

Saint Georges - Saint Martin

Pour participer à l'animation des célébrations liturgiques, n'hésitez pas à rejoindre la chorale interparoissiale Saint Georges - Saint Martin.



Pour tout renseignement, contactez Madame CHAUVANCY au 06.10.91.94.80

La Compagnie des Hermines



Attention, en raison des élections régionales qui auront lieu début décembre, la date de notre rendez-vous annuel est avancée.

Dans ce contexte électoral, nous vous proposons de découvrir notre nouvelle création qui, justement se passe dans les coulisses du monde politique.

Nous avons choisi d'interpréter « Panique au Ministère » de Jean Franco et Guillaume Mélanie que nous jouerons à la salle des fêtes les vendredi 13, samedi 14 novembre à 20h45 et dimanche 15 novembre à 15 heures.

Gabrielle est la chef de cabinet du Ministère de l'Education Nationale. Entre Louis, son ministre complètement largué, Cécile, son énergique mère croqueuse d'hommes et Sarah sa fille en quête d'indépendance, elle n'est pas beaucoup aidée ! L'arrivée d'Eric, jeune homme de ménage de 15 ans son cadet, va faire voler en éclats ses habitudes d'éternelle célibataire et semer la panique au Ministère...



Marolles, mon village Marolles environnement



Association loi 1901, déclarée en avril 1988 en sous-préfecture de Palaiseau. Association adhérente à Essonne Nature Environnement et au Collectif Environnement Arpajonnais

Nous avons vu, avec tristesse, les constructions envahir l'avenue du Lieutenant Agoutin et le début de la route de Saint-Vrain. Des Marollais, se rendant compte de la réalisation au fur et à mesure de l'avancement des travaux, déplorent l'entassement des constructions et le peu d'espace entre elles. Le peu de distance entre les immeubles et les courts de tennis risque de poser des problèmes dans le futur... Non pour nous et pour une partie des habitants de notre commune, cette réalisation n'est pas une réussite et est loin d'être « un cœur de ville » plaisant.

Nous remarquons qu'en peu d'années la municipalité actuelle a autorisé plus de 300 logements, souhaitons que cette course à l'urbanisation cesse. Bien qu'ayant déjà écrit et réécrit que nous déplorions le stationnement sur les trottoirs, nous n'approuvons pas ce que va faire la municipalité, le stationnement unilatéral dans le quartier sud. Celui-ci est de plus en plus abandonné en France car créateur d'excès de vitesse. Il aurait été bon de savoir le nombre de réponses qu'a reçu la municipalité car pour nous 60 % ne veut rien dire (3 oui sur 5 reçues font 60%).

Nous regrettons que les riverains de l'avenue des Clozeaux et alentours n'aient pas été consultés (Carrières rouges et les Aulnes) car s'ils ne sont pas des habitants des rues ciblées, ils en sont des usagers quotidiens.

Contact : 9 avenue des Clozeaux 91630 Marolles-en-Hurepoix

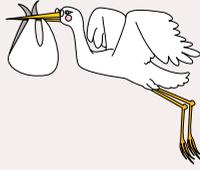
Site internet : www.marolles-mon-village.fr

adresse mail : marollesmonvillage@bbox.fr - Tel : 01.64.56.88.55.



Naissances

- 4/6 Ambre BOUKCHACH PERRIN
- 5/6 Elora SAVOYE LAUMONIER
- 13/6 Solal MARCEAU CABANIS
- 20/6 Manon BAILLY
- 1/7 Mélyne DAVID CATAUDELLA
- 2/7 Morgane DAURAT
- 13/8 Iris CISSE
- 28/8 Alyssia ACCARIS
- 28/8 Jules JALADE



Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux nouveaux nés.

Mariages

- 6/6 Samuel MACHUT et Cyrielle MENNESSIER
- 19/6 Charles WAKO TCHANI et Silvy DJIENA
- 18/7 Jean-François DURAND et Marion CARDON
- 18/7 Gilles DUTARTRE et Laurence MOUTON
- 25/7 Mimoun RAIS et Naima BENSLIMANE
- 1/8 Laurent GIRAUD et Tiina HEIKKINEN
- 8/8 Yoann PULLANDRE et Afaf NAJI
- 22/8 Julien CHATAING et Lucie LEBRUN



Félicitations aux heureux mariés.

Décès

- 3/6 René BOURSAUX
- 4/6 Alberto ECCLI
- 11/6 Jacques BORDE
- 5/8 Léon LANÇON
- 6/8 Marie-Thérèse GRELOT née DEBEZIS
- 31/8 Maurice TRICONNET



Toutes nos sincères condoléances aux familles.

Noces d'or

(50 ans) de
Monsieur et Madame
SURDIVES
le samedi 5 septembre



Toutes nos sincères
félicitations.

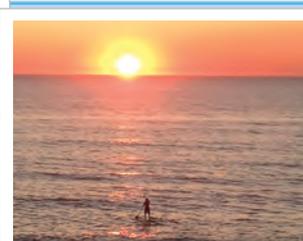
Envoyez-nous vos photos



Dans chaque magazine, nous vous proposons de publier une sélection des plus belles photos. Drôles, insolites, ou émouvantes, ces images témoignent de votre vie à Marolles-en-Hurepoix. Envoyez vos photos par mail communication@marolles-en-hurepoix.fr, accompagnées d'une courte légende ou déposez-les en mairie.



Roses du Jardin
Catherine COUSTANS



Coucher de soleil sur Seignosse



Coucher de soleil sur Seignosse

Et chez nos voisins...



Fête de la science 2015

Retrouvez toutes les animations et manifestations organisées sur la France et plus particulièrement en Arpajonnais durant la **fête de la science 2015 du 7 au 11 octobre** sur www.fetedelascience.fr.



Rentrée économique de l'Arpajonnais le vendredi 16 octobre à 8h30

Les entreprises du territoire pourront échanger sur le thème « **quelles alternatives au financement bancaire traditionnel ?** » au cours d'un petit-déjeuner conférence à la MCADE d'Arpajon (4, rue du Docteur Verdié). Inscription au 01.60.83.64.50 ou à action.eco@cc-arpajonnais.fr avant le 12 octobre.



Salon du bien-être à Saint-Vrain le 16 octobre de 14h à 21h

Salon organisé dans le centre ville de Saint-Vrain par l'association des entrepreneurs de Saint-Vrain (ESV), la ville de Saint-Vrain et la Communauté de Communes du Val d'Essonne.



Un labyrinthe végétal à La Doudou (Cheptainville)

Venez vous amuser et découvrir le Labyrinthe des « Mangeurs d'ânes » au cœur de 4 hectares de maïs. Sur place : pique-nique, musée et visite de la ferme de « La Doudou ».

Ouvert de 10h à 17h jusqu'à fin octobre (Fermé le lundi)

Renseignement au 01.75.59.06.53

ou à tourisme.arpajonnais@gmail.com



4ème salon de la photographie à Égly les 14 et 15 novembre 2015

Le service culturel d'Égly organise un **concours de photos ouvert à tous sur le thème « Mystère et magie de l'eau »**.

Règlement et informations sur le site internet d'Égly : www.mairie-egly.fr.





Numéros Utiles

SOCIAL

• MÉDECINS

Dr Delanoë	2 rue Eugène Brou	01 64 56 80 27
Dr Séjourné	33 rue du Château d'eau	01 64 56 90 33
Dr De Rivas	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74
Dr Canivez	1 rue du Marché	01 64 56 17 72

• NATUROPATHE

Mme Isabelle Chatry	11 place de l'église	06 69 64 96 69
---------------------	----------------------	----------------

• SOPHROLOGUE

Mme Séverine Teulet Ecoffey	severine.teuletecoffey@gmail.com / www.sophro-essonne.fr	06 76 40 77 59
-----------------------------	--	----------------

• PSYCHOMOTRICIENNE

Mme Delphine Machut	8 allée des érables / machut.delphine@free.fr	06 95 82 61 95
---------------------	---	----------------

• INFIRMIÈRES

Mme Dessenoix	1 rue Eugène Brou	01 69 14 86 80
Mme Gladkowski	1 rue Eugène Brou	06 08 67 99 34

• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES

CLAM - M. Tabath	7 bis Grande Rue	01 64 56 85 72
------------------	------------------	----------------

• PHARMACIES

M. Audet	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
M. Maudet	31 Grande Rue	01 69 14 89 49

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme Crépeux-Rougerie	2 rue du Centre	01 64 56 90 06
Mme Robic Karen	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
Mlle Ginestar Laure	31 Grande Rue	01 69 14 86 30

• OSTHÉOPATHE

Mlle Magali Tressens-Fedou	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
----------------------------	-------------------	----------------

• PÉDICURES – PODOLOGUES – RÉFLEXOLOGUES

Mme Couturier Joëlle	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
Mme Frot	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03

• CHIRURGIENS DENTISTES

M. et Mme Bussy et Mme Tiskaya	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
--------------------------------	---------------------------------	----------------

• MAGNÉTISME

Mme Aurélie Dumont	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
--------------------	---------------------	----------------

• VÉTÉRINAIRES

Dr Lamour et Dr Plassard	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05
--------------------------	-----------------------------	----------------

• SÉCURITÉ SOCIALE

	91040 Évry Cedex	36 46
--	------------------	-------

• ASSISTANTE SOCIALE

Maison des Solidarités (MDS)	Permanences en mairie, sur RDV, 1 mardi sur 2	01 69 17 14 40
------------------------------	---	----------------

• ASSISTANTE JURIDIQUE

	Permanences en mairie, sur RDV, 3 ^e vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
--	--	----------------

ENSEIGNEMENT

École maternelle du Parc de Gaillon		01 69 14 86 06
École maternelle Roger Vivier		01 69 14 83 51
École élémentaire Roger Vivier		01 69 14 85 77
Collège Saint-Exupéry		01 64 56 26 36

CULTE

• Catholique - Père Dominique Guérin		01 69 14 80 22
Association Interparoissiale : Vincent Pannetier		assipmarolles@voila.fr
• Église réformée de France - Pasteur : Mme Sook-Hee Youn		01 60 15 18 23
Correspondante locale : Monique Meunier		01 69 14 80 75
• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak		06 52 68 02 39
Correspondants locaux : Géry et Annyvonne Machut		01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendès France à Brétigny-sur-Orge		

MUNICIPAL

• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
• Résidence du Parc	6 bis chemin de la Poste	01 64 56 09 67
• COSEC – Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
• Centre de Loisirs/ Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30
• Réservations/annulations du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire – Mairie		01 69 14 14 40
• Médiathèque	3 Grande Rue	01 64 56 11 43
• ATLAN 13 (Structure jeunesse) Stade		01 64 56 87 66

URGENCES

- **SMS : 114**
pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler
- **Urgence médicale : 15**
- **Pompiers : 18**
- **Samu : 15**
- **Police secours : 17**
- **Pharmacie de garde :**
- le soir à partir de 20h, rendez-vous au commissariat d'Arpajon muni d'une ordonnance du jour et d'une carte d'identité
- le dimanche et jours fériés, appelez le commissariat d'Arpajon au 01.69.26.19.70
- **S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91**
- **S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00**
- **S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94**
- **Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000**
- **Gendarmerie nationale**
rue du Potager - 01 64 56 18 03
- **Dépannage ÉLECTRICITÉ : 0 810 333 091**
- **DEPANNAGE GAZ 24h/24 7j/7**
0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)
- **RACCORDEMENT GAZ : 09 69 36 35 34**
- **CONTRAT de GAZ ou d'ÉLECTRICITÉ :**
09 69 32 43 24
- **Service des Eaux C.E.O. : 0811 900 400**
22 rue Salvador Allendé, La Norville

INTERCOMMUNAL

- **Halte-Garderie « La Farandole »**
1 Grande Rue 01 64 56 05 14
- **Bassin nautique de l'Arpajonnais,**
La Norville 01 64 90 20 64
- **Piscine des 3 Vallées**
Breuillet 01 64 58 56 56
- **SICTOM (Ramassage des déchets)** 01 69 94 14 14
6 rue du Buisson Rondeau - B.P. 38 - 91650 BREUILLET
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

DIVERS

- **Crédit Agricole** 7 Grande Rue 01 69 14 13 80
- **Caisse d'Épargne** 16 Grande Rue 0 821 010 407
(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)
- **La Poste** Grande Rue 3631 (Numéro vert)
Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 12h et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h
- **SNCF Transilien** 08 91 36 20 20 (0,23 € TTC/mn)
- **Hôtel des Impôts** 29 avenue du Général de Gaulle, Arpajon. Fermé les jeudis après-midis 01 69 26 84 00
- **Recette perception** 17 rue Victor Hugo, Arpajon. Fermée les jeudis après-midis 01 60 83 41 63



Toute une équipe à votre service

AUTO **HABITATION** **PLACEMENTS** **SANTÉ**

MOTO ASSURANCES

01 64 56 80 60

FCI
FRANCAISME DE CONSEIL EN ASSURANCES

15 rue des noblets
91770 SAINT-VRAIN

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Vitrerie
Revêtements de sols et murs

J.-C. & P. BLUM

Tél./Fax 01 69 14 86 07

31, Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix

Sarl BESSIERES



- Maçonnerie
- Couverture
- Zinguerie

4 chemin des sablons
91590 BOISSY LE CUTTE
www.sarl-bessieres.fr

Tél. : 01 60 80 22 44
port. : 06 09 27 81 45



- ECLAIRAGE PUBLIC
- SIGNALISATION TRICOLORE
- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

S.A.R.L. QUEKENBORN

7 chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 69 88 80 12 - Fax : 01 69 88 09 11



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE

Sté CHATEAU - PATTARO

Tél : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11
Siret : 337 766 042 00036 e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr
Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE



DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

DÉPAN'EAU-GAZ

Tél : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11
Siret : 337 679 434 00021 e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr

IMMOBILIER



*Achats
Ventes
Locations
Estimations gratuites*

AGENCE DE MAROLLES
14 avenue Charles de Gaulle
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX
Tél. : 01 64 56 90 90
isg.marolles@wanadoo.fr

Dépann' Service

Dépannage électricité & plomberie
06.37.47.64.72

Yohan Piat
6 rue du montmidi
91630 Marolles en hurepoix
yohan91630@yahoo.fr

S.N. LONGIPONT VERT

Paysagiste
Maçonnerie paysagère
23 Parc Gaillon
91630 Marolles en Hurepoix

CHAMBERT Didier 07.61.61.75.12
DENIS Michel 07.61.90.82.27
Bureau 09.83.25.95.07
longipontvert@wanadoo.fr



- INFORMATIQUE -



services@informatique-m2i.fr
5 ter chemin de la Marnière
ZA de la Marnière
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

Tél. : 01.64.90.55.58

M2i

Particuliers et entreprises

- Installation et dépannage
- Récupération des données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels



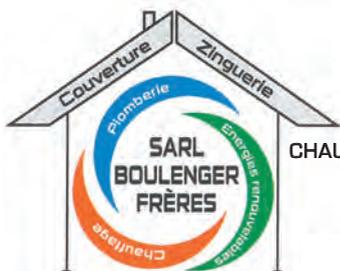
HUET-ELEC

Electricité générale

Electricité générale, Dépannage,
Vidéo, Automatisation de porte,
Interphone, Alarme
Mise en conformité

Tél. : 06 78 82 42 48 / 01 64 56 85 51
E-mail : huet-elec@neuf.fr

2 rue transversale - 91630 Marolles-en-Hurepoix



SARL BOULENGER FRÈRES

Cyril : 07 61 89 03 69
**PLOMBERIE, SANITAIRE,
CHAUFFAGE CENTRAL, DÉPANNAGE,
ENTRETIEN ET RAMONAGES**

Frédéric : 07 61 88 93 49
COUVERTURE ET ZINGUERIE

Gérant : Alain COCHOIS
12 rue du puits sucré - 91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX
TÉL. : 01 69 14 80 51
boulenger.freres@gmail.com

TAXI MAROLLES EN-HUREPOIX

7 jours sur 7

Toutes distances • Colis express • Gares • Aéroports

Malades assis : entrée et sortie d'hospitalisation
Radio et chimiothérapie - Rééducation - Dialyse, etc.
Véhicule 6 passagers

📞 **Voiture 06 07 53 01 76**

Thierry MARIE

Bruno NOËL

S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix



MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE
Restauration des Monuments

Historiques
Patrimoine ancien
Qualibat : 2112 - 2183

📞 **01 64 56 13 94**

Fax : 01 64 56 09 03
1, rue du C.D. 8 • 91770 SAINT-VRAIN

Si vous désirez passer une annonce,
n'hésitez pas à contacter
le service communication
en mairie au 01 69 14 14 40
ou par mail à l'adresse
communication@marolles-en-hurepoix.fr

